

Extraits des entretiens de Philippe Meirieu avec Luc Cédelle (non publiés dans *Un pédagogue dans la Cité*)

Meirieu, le retour en classe et le noble enseignement de la philosophie...

Comme un DVD de cinéma, un livre peut s'accompagner de « bonus » : ce sera le cas pour « Un pédagogue dans la Cité », livre d'entretiens avec Philippe Meirieu que je viens de cosigner chez DDB (Desclées de Brouwer) et où, bien sûr, mon rôle est de poser les questions. Et comme être à soi-même son propre média est furieusement tendance, les bonus seront présentés ici.

En l'occurrence, il s'agit surtout de chutes : dans la dernière étape de réalisation du livre, il nous a fallu sacrifier certains passages afin de ne pas trop dépasser une longueur raisonnable. Au final, nous atteignons cependant le nombre respectable de 286 pages, au fil desquelles est respecté le ton de la conversation, avec ses à-coups, ses relances et ses retours en boucle.

J'ignore s'il faut se réjouir d'avoir produit un objet de lecture d'une certaine épaisseur, à contre-courant de la mode actuelle des gros-articles-qui-ont-un-livre, ou si au contraire nous devrions regretter de ne pas l'avoir scindé en cinq volumes successifs. Toujours est-il que si l'idée m'est venue de publier ici certains passages retirés de la version finale, c'est que je les trouve suffisamment intéressants. Un livre dont même les chutes méritent publication ! Tel est le message résolument immodeste et auto-promotionnel du présent billet. Voici donc un premier échantillon.
L.C.

Vous avez tenté, à un moment donné, de revenir enseigner en lycée. Cette démarche ne vous a pas valu que des compliments. Que s'est-il passé, exactement ?

Je m'étais promis, au début de ma carrière de chercheur, qu'après dix ans comme formateur et dans l'université, je reviendrais dans une classe, devant les élèves. Cela répondait à une exigence de ressourcement et de mise à l'épreuve de mes propres réflexions et propositions. Les propos fréquents sur le thème « Meirieu n'a jamais vu un élève de sa vie » sont donc, à cet égard, profondément injustes.

Avec François Dubet, qui a fait la même chose dans un collège du Bordelais, je suis un des rares universitaires spécialistes de l'éducation à avoir pris le temps de revenir en classe pour mieux garder le contact avec son objet d'étude. Et je continue encore aujourd'hui à intervenir régulièrement devant des jeunes en formation... L'anecdote dont vous parlez est celle de mon premier « retour au charbon » qui a, effectivement, été entravé par une série de manœuvres qui – disons-le de manière modérée – n'honorent pas leurs auteurs.

C'était quand ?

C'était en 1993, l'année où j'ai publié, *L'envers du tableau*, un livre qui, en conclusion, décrit précisément cet épisode. La droite était revenue au pouvoir et François Bayrou avait succédé à Lionel Jospin au ministère de l'Éducation nationale. J'avais été nommé, en 1989, au Conseil national des programmes et, je crois que nous y avons fait plutôt du bon travail : un bon rapport sur les lycées et un rapport sur les collèges dans lequel je m'étais beaucoup investi, mais qui a été quasiment tenu secret par le cabinet du ministre qui, de toute évidence, ne voulait pas ouvrir ce chantier. A l'arrivée de François Bayrou, le Conseil national des programmes a été mis en sommeil : plus aucun signe de vie, plus aucune commande. On nous a simplement dit : « Attendez, nous réfléchissons à votre avenir ! ». Cela a duré plusieurs mois au cours desquels les personnels permanents du Conseil ne venaient au bureau que pour y lire des romans ! Cette désinvolture, qui n'a cessé qu'avec la nomination tardive de Luc Ferry, m'a profondément révolté : j'ai démissionné. J'ai, alors, investi beaucoup d'énergie dans mon travail pédagogique avec les établissements et, particulièrement, les établissements difficiles de l'Est lyonnais : j'avais émis l'hypothèse d'une différence radicale entre « élèves en difficulté » (qui requièrent « plus d'école ») et « élèves en échec » (qui relèvent d'une autre approche que l'approche scolaire traditionnelle et de « pédagogies alternatives »). Je voulais étudier cela

de près et, en particulier, mieux comprendre les phénomènes de rejet scolaire pour mieux identifier les solutions à y apporter. A l'occasion d'une réunion avec des chefs d'établissements, j'ai évoqué en aparté mon désir de retrouver un enseignement dans le secondaire et l'un d'entre eux, proviseur du lycée Marcel Sembat – Marc Seguin, à Vénissieux, une cité scolaire comportant un lycée d'enseignement général et technologique et un lycée professionnel, me proposa de prendre quelques heures d'enseignement de la philosophie en terminale technologique. Le rectorat avait ensuite donné son accord et tout semblait bien se passer.

Quel était votre statut, vous étiez professeur ?

J'étais professeur d'université et, même en prenant cet enseignement, je le restais. Je ne pouvais pas officiellement « revenir » dans un lycée car, comme me l'a dit, alors, un haut fonctionnaire du ministère, « dans l'Éducation nationale, le fleuve ne coule que dans un seul sens ». Il fallait donc que je me tette à temps partiel à l'université et que je sois embauché comme contractuel, au plus bas de l'échelle, par le lycée. Mais cet arrangement me convenait parfaitement.

Puisque tel a été le fondement de la polémique, quelles qualifications aviez-vous pour enseigner la philosophie ?

Effectivement, tout est parti du fait que je n'avais pas le certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire – le Capes – de philosophie. Mes seules qualifications étaient d'avoir une licence et une maîtrise de philosophie – ce qui suffisait et suffit toujours amplement pour être contractuel – et d'être professeur d'université, spécialiste quand même de philosophie de l'éducation... et d'enseignement de la philosophie ! Je dirigeais, d'ailleurs, plusieurs thèses sur ce sujet, dont celle de Michel Tozzi, qui est devenu, aujourd'hui, un des spécialistes internationaux de la question... même s'il est toujours contesté par les « philosophes académiques » qui affirment doctement que « la philosophie est à elle-même sa propre pédagogie »... Le chef d'établissement, quant à lui, n'avait, de toutes façons, pas assez d'heures à pourvoir pour avoir un titulaire sur ce poste, qu'il aurait, dans tous les cas, confié à un contractuel. Or, alors que tout semblait se passer tranquillement, le doyen de l'inspection générale de philosophie, alerté par l'inspecteur local, a fait savoir au recteur de l'Académie de Lyon qu'il s'opposait à ma nomination. Résultat : me voilà interdit de cours de philosophie, officiellement pour défendre le principe, opportunément présenté

comme intangible, selon lequel un enseignement de philosophie ne peut être dispensé que par un professeur titulaire d'un Capes.

Je me souviens des paroles d'Henri Pena-Ruiz, qui était venu au *Monde de l'Education* en 1998 avec Danièle Sallenave, et que nous avons interrogé à votre sujet. « N'importe qui ne peut pas enseigner la philosophie ! », s'était-il exclamé.

Effectivement, il a raison. N'importe qui ne peut pas enseigner la philosophie. Et surtout pas un pédagogue ! En revanche, on peut employer des contractuels avec moins de diplômes sans que cela soulève la moindre inquiétude ! Claude Rebaud, le proviseur du lycée, avec qui j'ai beaucoup travaillé par la suite et qui est devenu un ami, me confia à la place, et sans que cela soulève la moindre objection, des heures de français, d'histoire géographie et de droit du travail dans son lycée professionnel en BEP-ORSU, opérateur régleur de système d'usinage : de toute évidence le français n'est pas une matière aussi « noble » que la philosophie et les BEP-ORSU sont moins « sensibles » que les classes de terminale ! J'ai donc finalement assuré, pendant une année, un tiers temps dans ce lycée et les deux autres tiers à l'université.

Mais, ce qui a fait le plus de bruit, c'est qu'à la rentrée, un journaliste du *Monde*, Gérard Courtois, a publié une chronique, assez acide et qui m'était plutôt favorable, intitulée « Le doyen et le philosophe ». Cette dernière souleva, m'a dit son auteur, une extraordinaire vague de protestations : on dénonça pêle-mêle l'arrogance de Meirieu et son incompetence, les avantages indus dont il profitait et le danger qu'il représentait pour les élèves, ses thèses laxistes et sa prétention extravagante... Reste que mon année à Marc Seguin a été un moment assez extraordinaire pour moi : j'y ai été accueilli chaleureusement par tous les collègues, toutes organisations syndicales confondues, plutôt contents de mon arrivée ; j'ai, très vite, été intégré dans un équipe particulièrement dynamique avec laquelle nous avons mis en place de beaux projets pédagogiques. Bien sûr, j'ai été confronté, comme le sont tous les enseignants dans ces situations, à de sacrées difficultés – ah, les cours du vendredi après-midi, de 16 heures à 17 heures ! -, mais je crois avoir réussi à stabiliser là quelques éléments forts que j'ai approfondis ensuite dans mon ouvrage *La pédagogie entre le dire et le faire*. J'ai beaucoup réfléchi, en effet, à partir du travail que j'ai fait là, avec mes élèves, sur les nouvelles de Maupassant ou la *Théogonie* d'Hésiode : j'y ai vu à quel point des textes réputés difficiles, mais aux enjeux anthropologiques forts, pouvaient les mobiliser intellectuellement et

permettre de vrais apprentissages, tant dans le domaine culturel que dans celui de la maîtrise de la langue.

Reste cette hostilité des philosophes contre vous ! Enlevez les professeurs de philosophie et vous auriez, d'un coup, la force de frappe de l'antipédagogisme dans l'enseignement secondaire qui diminuerait spectaculairement... Comment expliquez-vous ce trait caractéristique, et qui ne semble guère s'estomper, de cette discipline ?

Pour être honnête, il me faut préciser que, lors de l'incident de ma nomination à Vénissieux, l'Association des professeurs de philosophie de l'enseignement public - à l'époque présidée par Jacques Billard avec qui j'ai toujours eu d'excellentes relations dans le désaccord - m'avait permis de m'exprimer dans son bulletin. Je l'ai fait avec plaisir et j'ai même eu, à cette occasion, quelques témoignages de sympathie ! De plus, il faut distinguer, je crois, le « noyau dur » - à tous les sens du terme - des professeurs de philosophie des lycées généraux, avec ceux qui ont accepté d'aller enseigner dans les terminales technologiques quand la philosophie y a été introduite, et qui ont bien vu que la pédagogie n'était pas de trop pour eux. Il y en a même qui m'ont soutenu quand j'ai proposé, en 1998, que la philosophie soit enseignée dans les terminales des baccalauréats professionnels. Vous savez, en effet, que, lors de la consultation sur « Quels savoirs enseigner dans les lycées ? », les lycéens professionnels ont massivement demandé de bénéficier de l'enseignement de la philosophie, et je l'avais proposé, estimant particulièrement scandaleux qu'ils soient privés de cette discipline et ne puissent, comme leurs camarades des séries générale et technologique, réfléchir sérieusement sur l'amour et la mort, la liberté et le pouvoir... Il y eut le soutien du courageux inspecteur général Poirier, qui lança de belles expérimentations dans ce domaine, comme il y avait eu le combat de Jacques Derrida, quelques années plus tôt, pour l'introduction de l'enseignement de la philosophie en première, comme il y a, aujourd'hui, le travail, souvent très intéressant, sur les « ateliers philo » à l'école primaire...

Mais l'institution reste néanmoins sur la position du « noyau dur » : la philosophie, reine des disciplines, est le couronnement des études générales. Son enseignement ne tolère aucune médiation : c'est un contact quasi mystique entre le discours du professeur et la raison de l'élève. Toute pédagogie, tout dispositif didactique, font injure à la pureté spéculative. Et, puisqu'elle est le couronnement de toutes les disciplines, la philosophie a, bien sûr, vocation à défendre l'intégrité de

ces dernières contre les dangereux pédagogues. Avant-garde du combat contre toutes les dérives pédagogistes, elle se garantit, ainsi, une position de pouvoir qu'il est difficile de lui contester. Elle peut alors légiférer, en toute légitimité, sur le monde et sur l'éducation, sur la jeunesse et sur l'enseignement, en ignorant toute remise en question...

Mais je caricature : les choses évoluent, je crois. Et beaucoup de professeurs de philosophie deviennent attentifs au discours pédagogique. Cela me semble une bonne chose, y compris pour eux : s'ils ne veulent pas disparaître, balayés par le cyclone de la fausse psychologie du « développement personnel » qui se donne, dans les médias, comme le *nec plus ultra* de la réflexion, je crois qu'il faut qu'ils fassent alliance avec les pédagogues. Nous avons ensemble à relever un défi important : comment faire exister l'exigence de la pensée et la possibilité de la démocratie dans une société qui préfère les recettes du « bien être » et l'exaltation du seul souci de soi.

Propos recueillis par Luc Cédelle